

Contrat de Travail

Entre :

Société XXXXXXXXXXXXXXXX Établi à XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Ci-après dénommé l'« Employeur »,

Et :

M. MOHAMED XXXXXX Résidant à XXXXXXXXXXXXXXXX Numéro de CIN : XXXXXXXXXXXXXXXX.

Ci-après dénommé le « Salarié »,

Il est convenu ce qui suit :

1- Poste et Fonctions :

Le Salarié est engagé en qualité de Responsable d'activité auprès de l'Employeur. Ses principales fonctions incluent :

- Gestion du parc automobile : Superviser l'ensemble du parc automobile de l'agence, qui peut comprendre une variété de véhicules (voitures, utilitaires légers, etc.).
- Assurer la disponibilité des véhicules en bon état de fonctionnement pour répondre à la demande des clients.
- Maintenance et entretien : Planifier et coordonner la maintenance préventive et corrective des véhicules, en suivant les recommandations des constructeurs et les normes de sécurité.
- S'assurer que tous les véhicules sont régulièrement inspectés et entretenus pour garantir leur sécurité et leur fiabilité.
- Réparations et dépannages : Gérer les réparations nécessaires sur les véhicules en cas de panne ou d'accident, en coopération avec des garages ou des mécaniciens externes si nécessaire.
- Organiser les interventions de dépannage rapide pour les clients en cas de besoin sur la route.
- Tenir à jour les dossiers d'entretien et d'intervention sur les véhicules.
- Assurer la conformité avec les réglementations locales en matière de sécurité routière et d'émissions.
- La rédaction des contrats de location pour les clients.

2. Durée du Contrat : Ce contrat de travail à durée déterminée prend effet à compter du **01/07/2024** au **30/06/2025**, renouvelable par tacite reconduction sauf résiliation anticipée conformément aux dispositions légales applicables.

3. Lieu de Travail : Le lieu de travail principal du Salarié **XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX**, avec possibilité de déplacement si nécessaire.

4. Rémunération : Le Salarié percevra une rémunération mensuelle brute de 3 300,00 dirhams (MAD), payable au début de chaque mois par virement bancaire sur un compte désigné par le Salarié.

5. Obligations du Salarié : Le Salarié s'engage à exécuter ses fonctions avec diligence et compétence, à respecter les règlements intérieurs de l'Employeur, ainsi qu'à préserver la confidentialité des informations sensibles de l'entreprise.

6. Obligations de l'Employeur : L'Employeur s'engage à fournir les moyens nécessaires à l'accomplissement des tâches du Salarié et à respecter toutes les obligations légales et réglementaires concernant les conditions de travail.

7. Congés et Avantages Sociaux : Le Salarié bénéficiera des congés annuels payés conformément à la législation, ainsi que des autres avantages sociaux prévus par les dispositions légales et les politiques de l'entreprise.

8. Résiliation : En cas de résiliation anticipée de ce contrat par l'une ou l'autre des parties, un préavis de 30 jours sera donné à l'autre partie.

9. Loi Applicable : Ce contrat est régi par les lois et règlements marocaine.

Fait en 3 exemplaires à XXXXXXXX, le **XXXXXXXXXX**.

Signature et cachet des représentants de la société	Signature de la salariée